

DECISION N°DC 20/2022

Attribution du marché 22.010 relatif à la location et entretien de vêtements EPI pour les agents du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L. 5711-1, L 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L 2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé le 08 avril 2022 pour publication, publié sur la plateforme dématérialisée e-marchespublics, annonce 855954, le 08 avril 2022

Vu l'offre remise par la société MAJ ELIS sise, Z.I. de la Forge, 21 rue de la Forge, 91070 BONDOUFLE

Considérant la nécessité pour le SIOM de louer et d'entretenir des vêtements d'équipements de protection individuelle pour ses agents,

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'attribuer à la société MAJ ELIS, Z.I. de la Forge, 21 rue de la Forge, 91070 BONDOUFLE, le marché relatif à la location-entretien des vêtements d'équipements de protection individuelle (EPI) du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

ARTICLE 2 :

Une seule offre a été reçue. Elle a été jugée recevable. Le classement des offres est donc le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	1	MAJ ELIS

En conséquence, le marché est attribué à la société MAJ ELIS, qui a d'ores et déjà fourni au stade de la candidature les pièces administratives mentionnées aux articles R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique, et dont l'offre est jugée acceptable sur le plan budgétaire.

ARTICLE 3 :

Le présent marché est à prix mixtes. Il est à montants forfaitaires pour la prestation de location des casiers, et à prix unitaires qui s'exécutent par l'émission de bons de commande pour la location et l'entretien des vêtements EPI ainsi que pour les prestations supplémentaires reportées dans le bordereau de prix unitaires (BPU).

S'agissant des prestations à bons de commande, en application de l'article R 2362-8 du code de la commande publique, les minimum et maximum sont déterminés en montants, comme suit :

- Montant minimum annuel : 0 €
- Montant maximum annuel : 20 000 € HT

A titre d'information, le montant total mensuel du détail quantitatif estimatif s'élève à 1348,44 € HT, soit 1618,12 € TTC.

ARTICLE 4 :

Le marché est conclu, à compter de la date de mise en service des vêtements EPI, pour une durée de 12 mois. Il pourra ensuite être reconduit d'année en année, de manière tacite, le titulaire ne pouvant refuser la reconduction.

En cas de reconductions successives, sa durée totale ne pourra excéder quatre ans à compter de la date de mise en service de l'intégralité des vêtements et équipements.

ARTICLE 5 :

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Public et Privé - Section Fonctionnement, Chapitre 011.

ARTICLE 6 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le **- 9 JUIN 2022**

Le Président

Jean-François VIGIER

Décision : transmise par voie dématérialisée au contrôle de légalité le : **- 9 JUIN 2022**
Affichée le :

- 9 JUIN 2022

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC20_2022
Date de la décision:	2022-06-09 00:00:00+02
Objet:	Attribution du marché 22.010 relatif à la location et entretien de vêtements EPI pour les agents du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20220609-DC20_2022-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20220609-DC20_2022-AU-1-1_0.xml	text/xml	951
<i>nom original:</i>		
dc 20.pdf	application/pdf	121489
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-091-200062321-20220609-DC20_2022-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	121489

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	9 juin 2022 à 17h13min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 juin 2022 à 17h15min08s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	9 juin 2022 à 17h15min18s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	9 juin 2022 à 17h20min46s	Recu par le MIAT le 2022-06-09

